



A S S O C I A T I O N D E L A F O N D A T I O N E T U D I A N T E P O U R L A V I L L E

Premier réseau d'intervention de jeunes solidaires dans les quartiers populaires, l'Afev et ses 8 000 engagé-e-s se mobilisent chaque année au sein des quartiers populaires contre les inégalités !

Bénévolat, volontariat, colocations à projets solidaires... L'Afev propose à tous les jeunes qui souhaitent s'engager et faire bouger les choses, une façon d'être utile et de faire entendre sa voix. Alors... #RejoinsAfev !

A Caen, nous vous proposons de vous engager **dès septembre** dans une mission de **volontariat en service civique** ou dans une **colocation à projets solidaires**.

Devenir volontaire en service civique ?

Pourquoi devenir volontaire à l'Afev ?

Pour agir dans les quartiers populaires, travailler en équipe autour d'un projet solidaire, mener des actions éducatives et citoyennes, vivre une expérience enrichissante, etc.

Qui peut devenir volontaire à l'Afev ?

Tous les jeunes qui souhaitent lutter contre les inégalités âgés de 16 à 25 ans et disponibles 26h par semaine pour une durée de 9 mois à partir de septembre.

Les missions proposées :

- **L'appui à l'accompagnement individuel** : organiser la rencontre entre l'étudiant bénévole et l'enfant et sa famille ; conseiller les étudiants dans le déroulement de leur séance auprès des enfants/jeunes ; être un relais et rencontrer les enseignants et du personnel de l'école pour échanger sur les accompagnements.
- **Les Volontaires en Résidence dans les établissements scolaires** : construire et mener des ateliers au sein des écoles et collèges autour de différentes thématiques ; travailler en lien avec les professionnels de l'établissement scolaire ; créer du lien entre la famille et l'école grâce à différentes actions.
- **L'animation au réseau des engagés** : créer des animations et des activités pour les étudiants autour de l'engagement et de la citoyenneté ; mettre en place des temps conviviaux pour les bénévoles.

Devenir colocataire à projets solidaires ?

Pourquoi devenir colocataire à projets solidaires à l'Afev ?

Pour allier colocation étudiante et engagement, agir dans les quartiers populaires, mener des actions avec les habitants de son quartier, vivre une expérience enrichissante, etc.

Qui peut devenir colocataire à projets solidaires à l'Afev ?

Tous les étudiants qui recherchent un logement en colocation et qui souhaitent s'engager 5h par semaine sur l'année universitaire dans un quartier populaire.

Comment avoir plus d'infos et/ou candidater ?

Contactez-nous : 11 rue du Gaillon 14000 CAEN / 09 80 73 52 85 / caen@afev.org / www.facebook.com/afev.caen ou sur rejoins.afev.org